Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 24 (1987)

Heft: 887

Artikel: Avertissement
Autor: Imhof, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSOMMATION DE COURANT

L'électronique au secours des électriciens

(jd) Dans leur dernier rapport publié en septembre 1987, les producteurs suisses d'électricité tiraient la sonnette d'alarme: au cours des vingt prochaines années, il faut s'attendre à une forte croissance de la consommation électrique, notamment en raison du développement rapide de l'informatique. L'ordinateur nous condamne-t-il donc au nucléaire? Deux chercheurs de l'Ecole polytechnique de Zurich ont analysé le problème; leurs conclusions sont moins alarmistes que celles des électriciens.

L'exemple de l'industrie textile est particulièrement parlant. Grâce à l'informatique, la consommation électrique de cette branche pourrait baisser de 20% et sa consommation énergétique totale de 35%.

L'équipement électronique est certes consommateur de courant, mais il permet d'en économiser plus encore, tout comme d'autres énergies. Les nouvelles machines à commande numérique consomment moins; les installations de chauffage réglés électroniquement permettent des économies de mazout de l'ordre de 15 à 20%. Mais surtout, le processus de production informatisé est beaucoup moins gourmand en énergie.

L'appareil électronique est capable de mesurer le ton d'une teinture et de retrouver instantanément une couleur particulière. Auparavant, il fallait en moyenne quatre étapes pour parvenir au résultat désiré. Aujourd'hui, on obtient un produit de meilleure qualité en économisant 30% de l'énergie nécessaire. Ce n'est pas tout: l'électronique permet de mieux utiliser le parc de machines et donc de rationaliser la production, de l'adapter constamment aux conditions du marché.

Les chercheurs ont élaboré plusieurs scénarios: pour une croissance annuelle du produit intérieur brut de 1,8%, ils estiment que la consommation d'énergie de l'industrie et de l'artisanat va légèrement croître jusqu'en 1990, puis diminuer. En l'an 2000, la consommation de ces deux secteurs pourrait être de 17% inférieure à celle de 1984 grâce à l'électronique.

Par contre, l'avenir est plus incertain dans le secteur des services, des transports et pour les ménages. L'électronique peut contribuer là aussi à des économies énergétiques considérables, mais elle permet aussi d'étendre la palette des services offerts et d'en multiplier l'usage. ■

Daniel Spreng, Walter Hediger: Energiebedarf der Informationsgesellschaft, Zurich, 1987.

Une métamorphose

(cfp) L'événement n'a pas fait les gros titres. Il est néanmoins intéressant. Le Cercle Lénine — né à Lausanne en 1964 d'une dissidence au sein du POP — et son journal Octobre, ont subi des mutations profondes au cours des ans, mais la référence au «mouvement dont le centre s'appuie sur la révolution d'octobre», en Russie, subsistait. C'est ainsi que ce groupement politique était devenu, en 1972, le Parti communiste de Suisse/Marxiste-Léniniste (PCS/ML) tandis que le mensuel Octobre paraissait toujours en français, en allemand et même en italien. Or, une métamorphose est intervenue lors du dernier congrès du PSC/ML. Le numéro 234 d'Octobre était le dernier. Il a été remplacé par Liberté et socialisme qui paraît chaque mois en allemand et en français. Le parti s'appelle maintenant Parti pour le socialisme et la liberté (PSL). Sa nouvelle plate-

forme politique, publiée dans le numéro d'octobre de Liberté et socia-lisme, confirme l'appartenance au mouvement des ouvriers et des employés, l'aspiration à plus de justice sociale, mais aussi l'adhésion à de nouvelles valeurs comme la liberté individuelle, les droits de l'homme, la démocratie et le pluralisme.

Depuis de nombreuses années, ce mouvement possède une librairie ouvrière à Zurich (Müllerstrasse 67). Elle diffuse les journaux syndicaux suisses les plus importants en plus de nombreuses publications courantes ou, au contraire, très difficiles à trouver dans le réseau des librairies traditionnelles.

Notons que le PSL, comme autrefois le PCS/ML, ne participe pas directement à des élections bien qu'il diffuse des mots d'ordre à l'occasion des votations fédérales. Lors des dernières élections nationales, il a publié des recommandations de vote pour des candidats portés, pour la plupart, sur les listes socialistes, dans les cantons de Berne (6), Genève (3), Thurgovie (1), Vaud (2) et Zurich (9). Les deux seules exceptions étaient des femmes connues, candidates dans le canton de Zurich sur des listes «bourgeoises».

Il sera intéressant d'observer l'évolution du PSL. ■

Avertissement

(pi) C'est à près de quatre contre un que les Vaudois ont refusé d'augmenter le traitement de leurs Conseillers d'Etat. A été critiquée l'augmentation réelle accordée aux fonctionnaires les mieux payés et aux magistrats, alors qu'elle n'intervenait pas la première année pour les plus modestes. Mais au-delà, les travailleurs et les retraités ne comprennent pas la justification des hauts sa-laires, que ce soit dans le privé ou le public.